



Résumé de la situation acridienne :

- ◆ Les conditions écologiques sont restées favorables à la survie et à la reproduction des criquets au niveau de la zone de reproduction hiverno-printanière (le centre et l'ouest du pays).
- ◆ La situation acridienne demeure calme sur l'ensemble du pays. Toutefois, quelques ailés dispersés ont été localisés en mélange à des larves solitaires au niveau des zones prospectées.

Conditions météorologiques & écologiques



La situation générale au cours des deux premières décades du mois de décembre a été marquée par la présence d'un couloir dépressionnaire sur le centre et l'ouest du pays avec des températures généralement supérieures à la moyenne en cette période. Les vents ont été généralement faibles à modéré de Nord à Nord-est sur l'ensemble du pays avec parfois des visibilités affectées à réduite par sable. Le ciel était clair à moyennement nuageux avec des pluies non mesurables (< 0.1 mm) sur l'extrême nord du pays.

Cependant au cours de la dernière décade, la situation a été dominée par le renforcement de la dorsale de l'Anticyclone des Açores sur le nord et le centre du pays (1026-1035 hpa) avec le renforcement des vents de nord-est à est accompagnés des chasses et tempêtes de sable sur la quasi-totalité du pays et des baisses de températures minimales particulièrement sur les régions de Tiris Zemour et de l'Adrar (08-10 °C). Le ciel pendant la dernière décade du mois était moyennement nuageux.

Les conditions écologiques sont restées favorables à la survie et, dans une moindre mesure, à la reproduction des Criquets au niveau des zones encore vertes situées essentiellement en Adrar et en Inchiri. Ailleurs, ces conditions sont en dégradation continue à cause de la fin de saison pluviale sur l'ensemble du pays.

Situation acridienne



Au cours de cette période, la situation acridienne demeure marquée par la localisation des effectifs acridiens regroupés dans les Graras (cuvettes) encore vertes au niveau de l'Inchiri et dans une moindre mesure au sud de l'Adar.

La situation la plus importante a été localisée au niveau des Grars de Demane et Lemdene respectivement 19°18'N/14°32'W, 19°19'N/14°33'W où des ailés matures et immatures ont été observés au niveau de cultures et de façon discontinue avec des densités variant de quelques ailés à 2700 individus/ha. Ainsi, on note la présence de quelques larves

solitario-transiens de stades avancés en dispersion dans ce secteur. Ces effectifs sont localisés ailleurs dans les secteurs prospectés mais en faibles densités.

Il est à noter que ces effectifs se sont concentrés, essentiellement, dans les Graras de l'Ichiri où les cultures sont en fin de cycle et la récolte est prévue dans quelques jours.

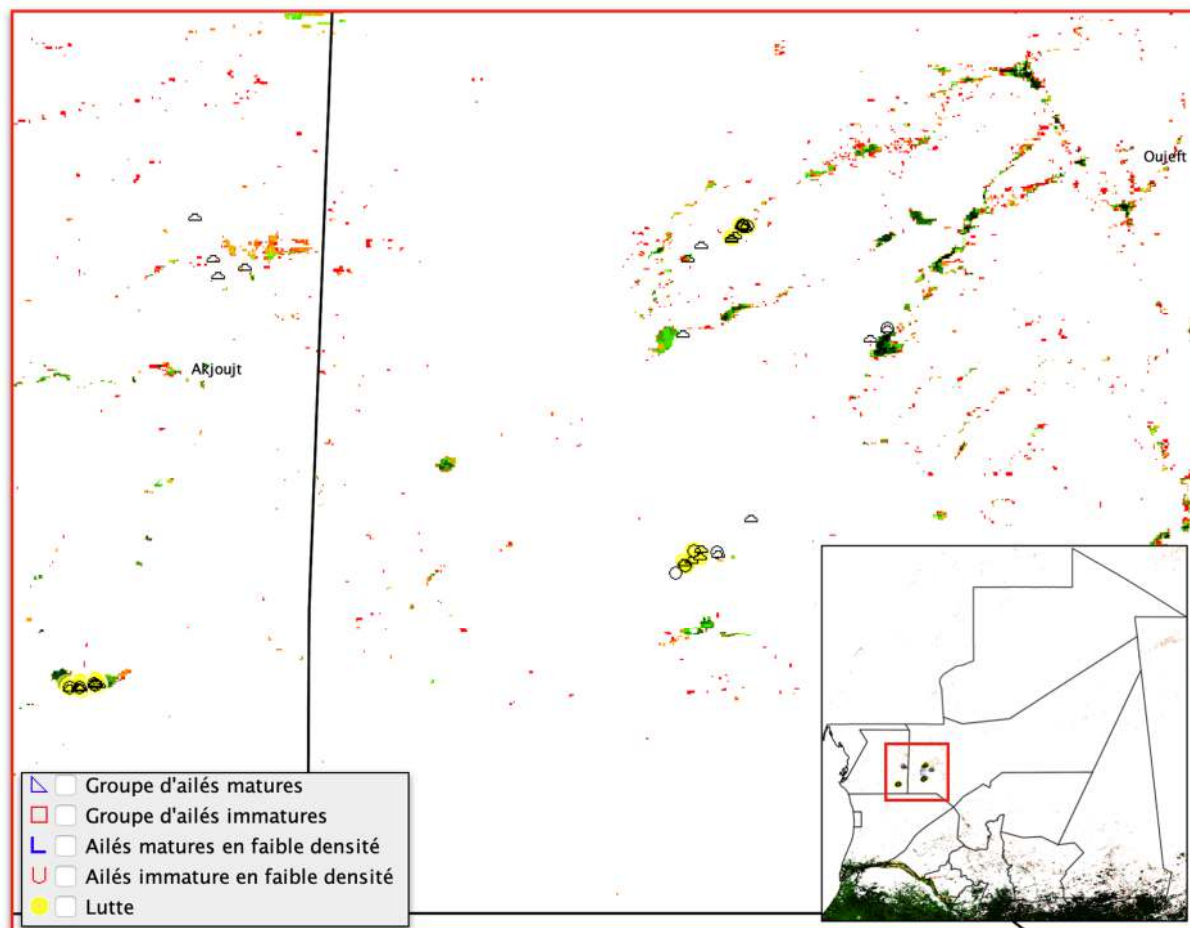


FIGURE 2 : CARTE DE SITUATION ACRIDIENE
PRESENCE D'AILES MATURES ET IMMATURES PARFOIS EN MELANGE A DES LARVES DISPERSEES AU NIVEAU DU CENTRE OUEST DU PAYS. QUELQUES TRAITEMENT PAR *METARHIZIUM* ONT ETE EFFECTUES

Traitement



Au cours de cette période, des traitements avec le *Metarhizium* ont été effectués pour diminuer les effectifs acridiens localisés au niveau des zones de cultures. Au total 93 ha ont été traités durant cette période.

Dispositif



Le dispositif d'intervention est composé de 2 équipes réparties comme suit :

- Une équipe en Adrar ;
- Une équipe en Inchiri.

Stock



Le stock de pesticide disponible au CNLAA est de 36000 litres de Chlorpyrifos 240 ULV.

Prévisions



Compte tenu de la poursuite de la dégradation des conditions écologiques dans le sud et le sud-est du pays d'une part et la présence des conditions favorables dans les zones encore vertes au niveau de l'Inchiri et de l'Adrar d'autre part, on s'attend à l'apparition de petites concentrations dans les Graras de l'Inchiri et de l'Adrar.

L'utilisation du modèle de prévisions sur le CP révèle que les pontes ont eu lieu entre le 16/10 et le 04/12/2019 dans les conditions normales. Des éclosions sont prévues entre 30/10 et le 18/12/2019 et la mue imaginaire aura lieu entre 05/12/2019 et 23/01/2020. Les prochaines pontes sont prévues entre le 04/01 et le 22/02/2020 d'où la nécessité de suivre l'évolution des conditions écologiques et la situation acridienne dans ces zones durant la prochaine période.